

Soutien aux projets en lien ou issus d'un laboratoire public

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

- Cette aide soutient les porteurs de projets ou les entreprises qui favorisent le transfert de technologies ou de connaissances en lien ou issu d'un laboratoire public. Le projet de développement issu ou en lien avec les travaux d'un laboratoire public doivent concerner des applications économiques en Nouvelle-Aquitaine.
- L'aide finance toutes les dépenses liées au projet.

Montant de l'aide

- L'aide prend la forme d'une subvention qui peut atteindre jusqu'à 80% du montant des dépenses éligibles.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Conditions d'accès
 - › Avec partenariat
 - › Aides soumises au règlement
 - › Régime cadre exempté SA 40453 PME
 - › Régime cadre exempté SA.40391 modifié (SA.58995) - RDI

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- **Région Nouvelle-Aquitaine**
Hôtel de Région
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX cedex
Téléphone : 05 57 57 8000
Web : www.nouvelle-aquitaine.fr

Source et références légales

Règlement d'intervention des aides aux entreprises du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine adopté en séance plénière du 13/02/2017, Régime cadre exempté de notification SA.40391 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) pour la période 2014-2020, Régime cadre exempté de notification SA 40453 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020.

